

---

## Histoire de la religion, du droit et des institutions médiévales

Jacques Chiffolleau

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20587>

ISSN : 2431-8698

### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2011

Pagination : 303-305

ISSN : 0398-2025

### Référence électronique

Jacques Chiffolleau, « Histoire de la religion, du droit et des institutions médiévales », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2011, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20587>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Histoire de la religion, du droit et des institutions médiévales

Jacques Chiffolleau

---

Jacques Chiffolleau, *directeur d'études*

## 1. Histoire et historiographie du procès de Gilles de Rais

- 1 À TRAVERS le cas exceptionnel du procès de Gilles de Rais, on voulait cette année, à Lyon (mais en complément du travail qui était fait au même moment à Paris, *cf. plus bas le résumé du séminaire parisien*), à la fois revenir sur l'analyse des formes de l'aveu en procédure inquisitoire, en analysant le plus finement possible une partie des actes du procès, et tenter aussi de mieux comprendre la construction d'une « grande affaire » au XV<sup>e</sup> siècle ainsi que son entrée progressive, entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, dans la littérature des « causes célèbres ». Avant de nous livrer à l'examen des confessions reçues par les juges nantais, et alors que nous manque encore une édition scientifique des principales pièces du procès, on est revenu d'abord sur l'histoire des manuscrits originaux, protégés longtemps par le secret qui entourent toujours les actes indicibles, et sur celle de leurs copies modernes ou des éditions et des traductions partielles qui en ont été faites entre 1886 (de Maulde) et 1959 (Bataille-Klossowski). Cette part du secret, outre qu'elle a longtemps bloqué l'analyse de la procédure elle-même, est évidemment essentielle pour comprendre le destin mythologique et littéraire du monstre, ce que nous avons essayé de montrer en détail, y compris par exemple dans la production des historiens professionnels ou de certains criminologues du XIX<sup>e</sup> siècle. Revenant aux rapports de force qui se développent lors du procès, nous avons ensuite consacré un grand nombre de séances à la lecture et à la traduction des aveux de Gilles et de ses complices, ce qui nous a permis de mettre en évidence les traits spécifiques des confessions obtenues par les juges et la logique très particulière qui est à l'œuvre dans tout leur travail. Ici encore, nous avons essayé d'isoler les éléments qui soutiennent la

transformation de la figure historiographique de Gilles de Rais, du coupable de lèse-majesté au début de l'époque moderne au *serial killer* pédophile de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, revenant sur un aspect particulier de la mythographie de Gilles de Rais pour préparer des conférences données à Lausanne, Genève et Neuchâtel, nous avons consacré la dernière partie de l'année à la rencontre du sire de Rais avec la figure de Barbe bleue, dans la littérature savante mais aussi dans les contes récoltés dans l'ouest de la France. Et nous avons essayé de comprendre à la fois pourquoi, dans la même région, il était devenu, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, un véritable croquemitaine et pourquoi aussi il avait cessé de l'être au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

- 2 Comme chaque année, des séances ont été consacrées aux exposés des étudiants de master (notamment Elizabeth Hewes sur les procès de Lollards anglais). Deux collègues, directeurs d'études invités, nous ont fait part de leurs travaux en cours, très proches de ceux qui se mènent au sein du *Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales* de Lyon (UMR 5648). Marina Benedetti, *professore associata* à l'Université de Milan, a analysé un dossier très riche sur la circulation des barbes vaudois entre les Alpes et la région lyonnaise. Michel Hébert, professeur à l'Université du Québec à Montréal a présenté ses recherches sur la fiscalité dans la Provence de René d'Anjou.

## 2. Procès, procédures et constructions étatiques

- 3 Contrairement à ce qui était annoncé dans le programme pour 2009-2010, le séminaire de cette année n'a pas porté sur les multiples procès de lèse-majesté qui se sont déroulés au XV<sup>e</sup> siècle dans les territoires « périphériques » du Royaume de France (Dauphiné, Savoie, Pays de Vaud, Flandre-Bourgogne, Gascogne, etc.) mais il s'est concentré sur celui de Gilles de Rais, qui touche lui-même à l'histoire de la souveraineté bretonne et auquel était consacré au même moment mon séminaire lyonnais, davantage tourné, lui, vers l'analyse historiographique (cf. *le résumé du séminaire lyonnais*). Le but restait bien toutefois de mesurer la part de ces procédures criminelles extraordinaires dans la construction du pouvoir princier, avec l'aide des collègues qui participent depuis plusieurs années à ce séminaire (X. Hélary, B. Lemesle, A. Provost, J. Théry, M. Zerner). Après un rappel de nos travaux passés sur l'histoire du *crimen maiestatis* – prenant en compte les critiques qui en ont été faites mais pointant aussi les simplifications auxquels ils ont parfois donné lieu –, la plupart des séances du séminaire ont consisté en l'analyse des actes du procès. L'absence d'édition savante, qui bloque la compréhension de la procédure et dont on a rappelé les raisons, n'est évidemment pas sans effets sur les interprétations communes et la fortune littéraire ou mythologique du personnage de Gilles de Rais. En partant des actes eux-mêmes, on a souhaité, au contraire, reprendre à nouveaux frais l'analyse du tempo de la procédure. Pour commencer, l'analyse de *l'information* préliminaire ou de l'enquête en *fama*, que les travaux de J. Théry nous ont aidé à bien comprendre, nous a d'autant plus intéressés qu'elle a révélé une combinaison assez exceptionnelle de la pratique de la visite pastorale avec une sorte d'enquête par *turbe*. Cette première phase de la procédure produit aussitôt une « renommée » qui a des effets évidents sur la suite du procès mais aussi sans doute – ce qui est tout aussi exceptionnel – sur le récit canonique des crimes des Gilles de Rais, jusqu'à nous, au point d'en faire un chasseur noir mythologique. En mesurant ensuite l'écart entre la réception des témoignages des parents des victimes ou de leurs voisins et la construction des *articuli* de l'acte de l'accusation nous avons pu

mettre en évidence les processus de qualification qui rapprochent et croisent les accusations de magie, d'actes contre nature, d'homicide et de rébellion mais aussi établir que ces processus impliquaient la prise en compte des confessions des complices de Gilles de Rais dès avant la construction de l'acte d'accusation (alors que, dans les actes conservés, ils sont censés avoir été reçus après). Par là, est apparu le caractère d'exception de la procédure employée, qui marque évidemment aussi toute la suite du procès, y compris les aveux réitérés de Gilles de Rais et de ses proches.

- 4 Comme chaque année, plusieurs collègues, directeurs d'études invités, nous ont fait part de leurs travaux en cours. En collaboration avec le *Centre d'études des normes juridiques*, nous avons organisé l'une des séances du séminaire d'Emanuele Conte, professeur à l'Université de Rome-III, consacrée à l'historiographie juridique en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Marina Benedetti, *professore associata* à l'Université de Milan, a présenté ses recherches récentes sur les vaudois à la fin du Moyen Âge. Enfin, Marie Bouaïk-Gironès, chargée de recherche à l'*Institute of Culture and History* de l'Université d'Amsterdam a traité du statut de la parole sur la scène de théâtre au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui nous rapprochait des questions souvent abordées au séminaire et concernant les liens entre le blasphème et la lèse-majesté.

## Publications

- *La Chiesa, il segreto e l'obbedienza. La costruzione del soggetto politico nel medioevo*, Bologne, Il Mulino [Saggi, 728], 2010.
- Avec S. Balossino, « Valdeismo e anticlericalismo nelle città de la bassa valle del Rodano (1220 circa – 1270 circa) », dans *Valdesi medievali, Bilanci e prospettive di Ricerca*, sous la dir. de M. Benedetti, atti del Convegno di Milano (23-24 octobre 2008), Milan, Claudiana, 2009, p. 61-102.
- « Le procès comme mode de gouvernement » conclusion sur *L'età dei processi. Inchieste e condanne tra politica e ideologia nel '300*, atti del Convegno di Ascoli Piceno (30 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2007), Rome, Istituto storico italiano per il medioevo, 2009, p. 317-348.

---

## INDEX

**Thèmes** : Anthropologie historique